

Après une licence

Lettres et Sciences Humaines



Que faire après une licence de Lettres et Sciences humaines, et plus particulièrement en licence de :

- **Histoire**
- **Histoire – Lettres classiques**
- **Lettres**
parcours Lettres modernes
parcours Lettres classiques
- **Philosophie**

Bien différentes en termes de contenu d'enseignement et de perspectives professionnelles, ces filières présentent néanmoins des caractéristiques communes et notamment :

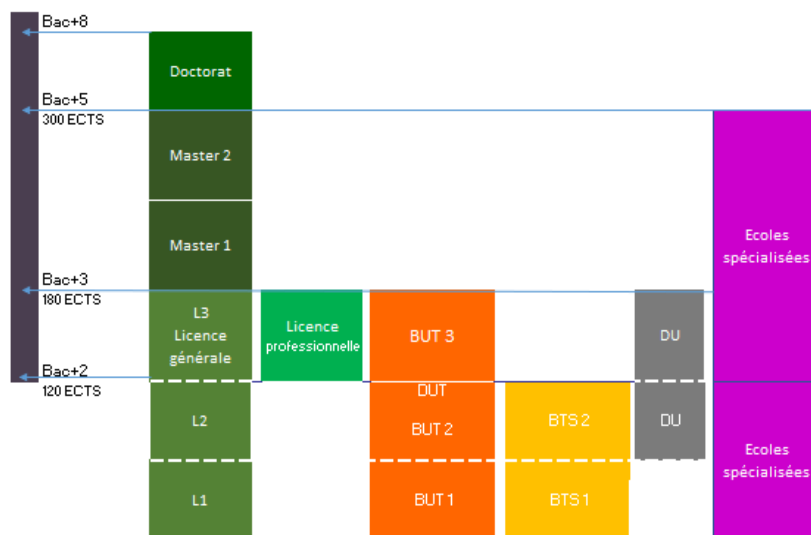
- Un socle de connaissances culturelles et humanistes
- Des compétences en communication
- Une capacité d'analyse, de réflexion et d'argumentation

Plusieurs masters à l'URCA permettent de poursuivre dans des domaines proches des thèmes de ces différentes filières : en littérature, histoire ou philosophie « pures », dans le domaine de l'enseignement, du patrimoine culturel, de la communication, de la documentation, etc. Par ailleurs, les compétences acquises donnent l'opportunité de candidater également dans d'autres formations. Ce document présente quelques pistes générales, qu'il conviendra d'approfondir selon votre projet !

[Conseil] Le stage d'observation de 70 heures en L3 est important car il est l'occasion de confirmer ou d'infirmer un choix initial d'orientation professionnelle. De plus, il constitue une 1^{ère} expérience susceptible d'être prise en compte lors d'une candidature en formation sélective.



Schéma des poursuites d'études



DUT et BTS = niveau 5
 BUT = niveau 6
 Licence = niveau 6
 Licence professionnelle = niveau 6
 Master = niveau 7
 Doctorat = niveau 8

Focus sur les diplômés de L3 sortis en 2022

Source : Enquêtes « Devenir des diplômés de l'URCA : www.univ-reims.fr

rubrique « Orientation et insertion »,

« Devenir des diplômés ».

A noter : pas d'étudiants en

L3 Histoire-Lettres classiques en 2022

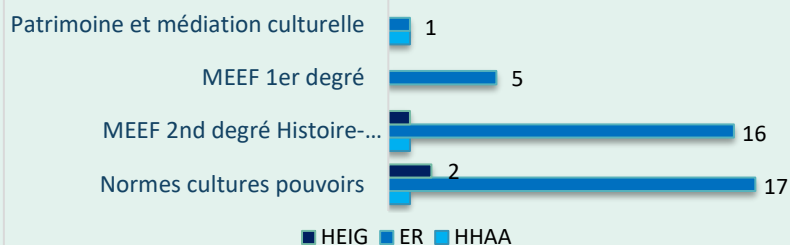


HISTOIRE : les poursuites d'études des L3

65 étudiants répartis
dans 3 parcours de L3

50 en ER : Enseignement et recherche
 7 en HEIG : Histoire, études internationales et géopolitique
 8 en HHAA : Histoire, histoire de l'art et archéologie

45 étudiants en master à l'URCA :



14 étudiants en master hors URCA :

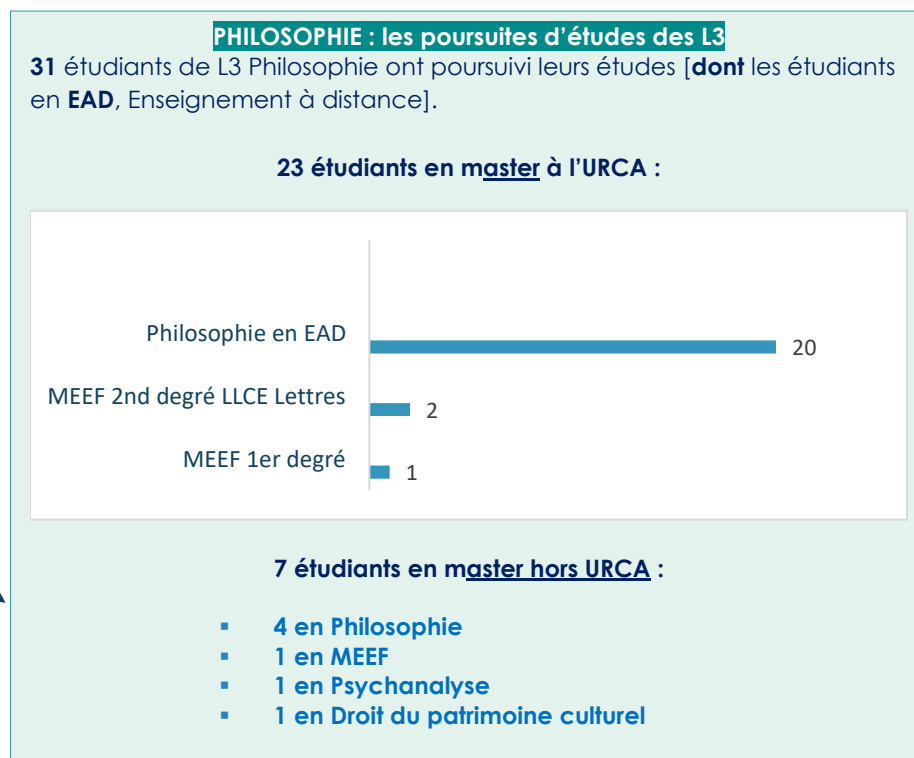
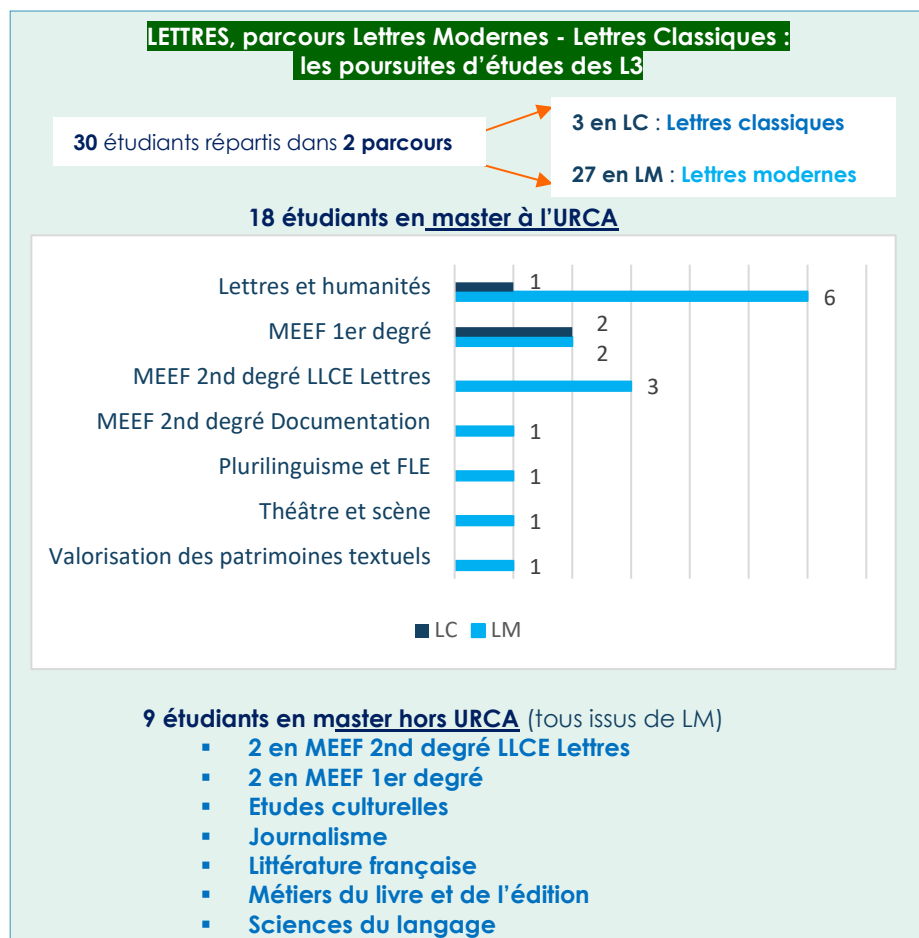
Les étudiants des parcours **HHA** et **HEIG** poursuivent dans leurs spécialisations respectives. En **ER**, les poursuites d'études sont plus diversifiées :

- 5 M1 HHA en Archéologie, antiquité ou patrimoine
- 4 M1 HEIG en Etudes européennes ou internationales
- 6 M1 ER en MEEF 2nd degré (3), patrimoine, politique, ou développement local

Rentrée 2025 : nouveaux masters ou parcours de masters

A consulter sur le catalogue de formation de l'URCA :

www.univ-reims.fr rubrique Formation



Rentrée 2025 : nouveaux masters ou parcours de masters
A consulter sur le catalogue de formation de l'URCA :
www.univ-reims.fr **rubrique Formation**

Poursuivre ses études en master

Le master est l'objectif de la majorité des étudiants de licence : c'est à ce niveau que la spécialisation intervient.

Les masters recrutent sur la **plate-forme nationale MonMaster** : <http://www.monmaster.gouv.fr/>

- 1 calendrier national - 1 dossier étudiant unique pour toutes les candidatures



1

S'INFORMER

A PARTIR DU 3 FEVRIER 2025

Rechercher les masters en France via la plate-forme nationale : <http://www.monmaster.gouv.fr/>

1/ Rechercher :

Le moteur de recherche permet de consulter les masters sur l'ensemble du territoire : par mot-clé, mention, lieu ou encore par licence d'origine, modalité d'enseignement (alternance, hybride, enseignement à distance)...

2/ Sélectionner :

La rubrique « Cette formation » permet d'examiner les éléments clés de chaque parcours d'un Master :

- capacité d'accueil : nombre de places
- licences conseillées : mais cette liste n'est pas exhaustive !
- taux d'accès
- attendus : les connaissances, compétences nécessaires
- modalités de candidature : sur dossier, entretien...
- critères d'examen des dossiers : résultats académiques, niveau d'anglais, projet professionnel, etc

☆ **Ajouter aux favoris**

Constituez-vous une liste de masters favoris qu'il sera ensuite aisé de retrouver.

2

ANTICIPER

Préparer ses documents en amont

1/ Vérifier :

Dès le 3 février, dans la rubrique « Pour candidater », consultez les pièces justificatives et les éléments demandés par chaque formation !

Relevés de notes, lettre de motivation, mais aussi : projet de recherche, projet professionnel, attestations (d'expérience professionnelle, d'engagement étudiant), promesse de stage, lettre de recommandation, etc

2/ Préparer les documents :

-**élaborez votre CV** : un seul CV, quels que soient les parcours demandés. Il doit refléter votre parcours universitaire, professionnel et personnel

-**préparez vos lettres de motivation** : contrairement au CV, elles doivent être personnalisées et adaptées à chaque parcours demandé

-**recherchez les pièces demandées** et adaptez-les au format numérique avant la phase de candidature !

3

CANDIDATER du

25 FEVRIER au 24 MARS 2025

Formuler ses vœux

en phase principale
15 candidatures
en formation classique

+

15 candidatures en alternance

1/ Candidater :

- « **Mon dossier candidat** » : cette rubrique comportera les éléments qui sont communs à toutes les candidatures : état civil, cursus post-bac, relevés de notes, CV, etc

- « **Mes candidatures** » : dans cette rubrique figureront les informations spécifiques à chaque formation demandée : lettre de motivation, test de langue, projet de recherche, questionnaire, notes dans certaines disciplines, etc

2 / Etre stratégique :

-**Élargissez vos candidatures !**

La recherche par « licence d'origine » peut vous permettre de découvrir des masters auxquels vous ne pensiez pas.

-**Ne vous limitez pas !**

Les formations étant sélectives, postulez à un maximum de formations !

Info + : Déposer une candidature dans plusieurs parcours d'une même mention de master ne compte que pour 1 seul vœu.

i

Et si je ne suis pas pris dans la phase principale ?

MonMaster propose une phase complémentaire du 17 juin au 17 juillet.

Elle s'adresse aux candidats n'ayant pas encore validé de vœux définitivement (ou n'ayant pas fait de vœux lors de la phase principale).

- du 17 au 23 juin : **Dépôt de nouvelles candidatures** et classement de celles qui seraient encore en attente. Vous pouvez formuler **10 nouveaux vœux**.
- du 24 juin au 7 juillet : examen des candidatures
- du 8 juillet au 17 juillet : phase d'admission

Phase
complémentaire

Saisine

Le 18 juillet (fin de la phase complémentaire), les étudiants ont la possibilité de saisir le Recteur si toutes leurs candidatures ont été refusées. Le recteur doit alors présenter 3 propositions d'admission, compatibles avec le projet et avec la licence obtenue

Plusieurs conditions doivent être réunies :

1. avoir fait au moins **5 candidatures** (dans des formations en alternance ou hors alternance)
2. dans au moins **2 mentions** de master distinctes
3. dans au moins **2 établissements** d'enseignement supérieur différents.

En savoir plus sur la saisine : <https://information.monmaster.gouv.fr/la-saisine-du-recteur/>

Hors masters, quelles poursuites d'études possibles ?

- **Votre dossier n'a pas été accepté auprès des masters de votre choix ?**

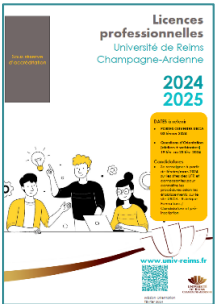
Il est possible de le renforcer en effectuant une année de spécialisation dans le domaine convoité (et repostuler en master l'année suivante) !

ou peut-être que

- **Vous ne souhaitez pas poursuivre en master mais plutôt vous former rapidement à un métier ?**

Des formations professionnalisantes post bac+2 offrent de nombreux débouchés professionnels et une insertion rapide sur le marché de l'emploi.

►►► POSTULER EN LICENCE PROFESSIONNELLE

A l'URCA : Consultez le catalogue des licences professionnelles  Candidatures en ligne à partir de février sur les sites des UFR et instituts Sélection sur dossier et éventuellement, entretien Les licences pro Hors URCA Pour trouver une licence pro en France : site ONISEP 	Pourquoi suivre une licence professionnelle ? Pour se spécialiser et s'insérer rapidement. Il existe 173 mentions de licences professionnelles ! Les LP se préparent en 1 an et comprennent entre 12 et 16 semaines de stage. Elles sont très souvent proposées en alternance. La plupart sont accessibles après un bac+2 (L2, BUT2, BTS) et elles délivrent un bac + 3. Elles n'ont pas pour objectif une poursuite d'études en master et visent une insertion professionnelle immédiate. Elles peuvent constituer une spécialisation ou une double-compétence. Leur atout majeur est l'expérience de terrain. Préparée après une L3, la LP vous donnera un deuxième diplôme bac +3 spécialisé. Exemples de mentions de licences pro. possibles à l'URCA (liste non exhaustive) : • Métiers du livre : Documentation et bibliothèques : Médias et médiation culturelle (CCC Troyes) • Métiers du design : Graphisme, édition et typographie (UFR LSH, à Chaumont) • Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires : Oenotourisme (UFR LSH Reims, ouverture prévue en sept. 2026, bons niveaux linguistiques exigés) Selon les composantes, les dates de candidatures sont différentes :    en UFR, en institut ou en école d'ingénieur Candidatures du 3 février au 14 mars 2025. https://candidatures.univ-reims.fr/candidat/#!accueilView à l'IUT de Reims-Chalons-Charleville Candidatures du 3 février au 30 juin 2025 https://candidatures.univ-reims.fr/iut-rcc/#!accueilView à l'IUT de Troyes : Candidatures du 3 février au 15 juin 2025 https://candidatures.univ-reims.fr/iut-troyes/#!accueilView Consultez, au niveau national, d'autres mentions et leurs spécialités (quelques exemples) : ➤ Métiers du tourisme et des loisirs ➤ Gestion de projets et structures artistiques et culturels : médiation culturelle, développement culturel des territoires ruraux, management culturel, etc ➤ Gestion et accompagnement de projets pédagogiques : formateurs d'adultes, de salariés ➤ Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse, veille et gestion des ressources documentaires
--	--

►►► POURQUOI PAS CHOISIR UN BUT ?

	Récents dans le paysage des formations à bac + 3, les BUT, Bachelors Universitaires de Technologie des IUT peuvent désormais être intégrés en 2^e ou 3^e année de BUT ! Les BUT sont professionnalisants : stages longs ou alternance. Un exemple de BUT à l'URCA : • BUT Carrières sociales, parcours Animation sociale et socioculturelle (IUT de Reims, site de Châlons-en-Champagne) Pour l'URCA, candidater en BUT 2 ou 3 via les « eCandidat » de chacun des IUT.   IUT de Reims-Chalons Charleville : du 3 février au 30 juin 2025 https://candidatures.univ-reims.fr/iut-rcc/#!accueilView IUT de Troyes : dates différentes pour chaque BUT https://candidatures.univ-reims.fr/iut-troyes/#!accueilView Une deuxième phase de candidature (phase complémentaire) peut être proposée selon les BUT . • Consultez sur le site de l'URCA, la liste des BUT proposés par les IUT • Pour les autres spécialités, la liste est accessible sur https://www.iut.fr/ Voir notamment les BUT Information-Communication et les différents parcours (communication, publicité, journalisme, métiers du livre, etc.)
---	---

○ D'autres pistes à l'Université ?

►►► SE RÉORIENTER VERS UNE AUTRE LICENCE GÉNÉRALE

Suis-je assuré d'entrer en L3 ?

Non, tout dépend de la **proximité de la licence demandée avec la licence d'origine**. Renseignez-vous bien sur le programme et les exigences de la formation.

Pour intégrer une L2 ou une L3, les étudiants doivent faire une demande d'admission par le biais d'une validation des études qu'ils ont suivies.

Sont notamment examinés les résultats académiques du candidat ainsi que le projet lié à la demande.

❖ Exemples à l'URCA (liste non exhaustive) :

- la licence **Sciences de l'éducation**, pour les étudiants se destinant à intégrer les master MEEF de l'INSPé
- la licence **Droit, parcours administration publique**, pour les étudiants, juristes ou non-juristes, se destinant à préparer des concours administratifs
- autre licence en fonction du parcours antérieur et du projet

Pour l'URCA, cette demande se fait en ligne via la plate-forme

eCandidat-admission du 24 avril au 5 juin 2025 : <https://candidatures.univ-reims.fr/admissions/#!accueilView>

Une deuxième phase de candidature (phase complémentaire) peut être proposée selon les UFR.

❖ Hors URCA : d'autres exemples de licences : information-communication, humanités, etc

Chaque université a ses propres dates et modalités de candidature (à retrouver sur leurs sites respectifs).



►►► SUIVRE UN DU : DIPLOME D'UNIVERSITÉ

Ce diplôme, propre à l'université qui le délivre, n'a pas de reconnaissance nationale. Il peut être un complément en attendant de repostuler dans une formation, une spécialisation à faire apparaître sur un CV, etc. Attention au coût !

A l'URCA :

DUAP : Administration publique (UFR Droit Reims - cours du soir)

DUMIAS : Métiers de l'Insertion et de l'Accompagnement Social (UGR SESG Reims)

DU Droit, laïcité et cultures monothéistes (CCC Troyes)

Pour retrouver les DU :

-URCA : www.univ-reims.fr , rubrique « catalogue de formation »

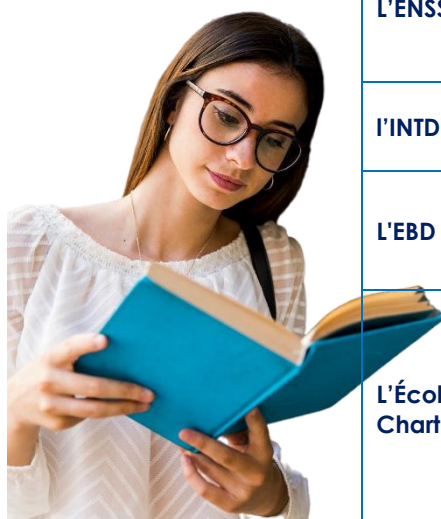
-Ailleurs : www.onisep.fr/recherche rubrique « type de formation »

○ Quelques formations par secteurs

Dans les domaines tertiaires, il existe de nombreuses **écoles** proposant des formations spécialisées (communication, commerce international, distribution, management, marketing, tourisme...) et délivrant des diplômes de niveaux divers.

Attention à la reconnaissance et aux frais de scolarité lorsque ces écoles ne proposent pas d'alternance !

►►► BIBLIOTHÈQUES ET DOCUMENTATION



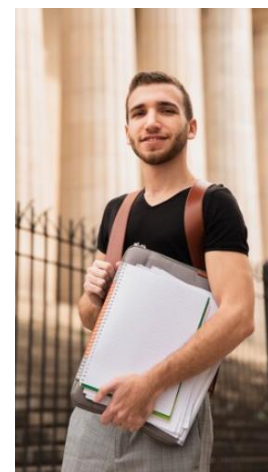
Les CRFCB	Les 12 centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques proposent des préparations aux concours des bibliothèques, parfois sous forme de D.U. (diplômes d'université). Certaines formations sont accessibles à distance. Liste des CRFCB sur https://www.crfcb.fr
L'ENSSIB	L'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques de Lyon prépare à des parcours professionnels diversifiés dans le domaine des métiers des bibliothèques et de l'information. L'école propose des masters et organise la formation post-concours à destination des conservateurs et des bibliothécaires. www.enssib.fr
L'INTD	L'Institut national des techniques documentaires, rattaché au CNAM Paris, propose différents diplômes dans le domaine de la documentation d'entreprise de bac+3 à bac+5. http://intd.cnam.fr/
L'EBD	L'Ecole des bibliothécaires documentalistes, associée à l'Institut Catholique de Paris, propose plusieurs formations en lien avec la documentation et la gestion de l'information numérique. Alternance possible selon les formations. https://www.ebd.fr
L'École des Chartes	L'école propose des masters et des doctorats en sciences de l'homme et de la société, notamment un master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » et un master en « Etudes médiévales ». D'autre part, elle forme au diplôme d'archiviste paléographe qui permet de se préparer aux carrières de conservateur des bibliothèques ou du patrimoine. Les étudiants de L3 peuvent accéder sur concours à la 2 ^e année. Elle propose également un DU « Histoire des familles et généalogie » accessible après un M2. http://www.chartes.psl.eu/

►►► JOURNALISME ET COMMUNICATION

Journalisme	Il existe de nombreuses écoles. Il est préférable de choisir une des 15 écoles de journalisme reconnue par la CPNEJ (Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes) : IEP de Paris, IUT de Lannion et de Cannes, CELSA Paris, CY à Cergy-Pontoise, CUEJ Strasbourg, EJCAM Aix-Marseille, EJDG Grenoble, EPJT Tours, IFP Paris, IJBA Bordeaux, CFJ Paris, EJT Toulouse, ESJ Lille, IPJ Paris-Dauphine. Elles sont plus sélectives (concours). Les diplômes délivrés vont des BUT aux masters en passant par des diplômes visés par le MESRI. L'accès aux écoles non reconnues est en général moins sélectif (dossier ou test + entretien). Liste sur IJbox (voir ci-dessous)
Communication et sciences politiques	Les IEP : Les IEP recrutent à différents niveaux et proposent des spécialisations dans de nombreux domaines : communication, journalisme, management culturel, défense et sécurité, relations internationales, science politique, etc. Liste sur IJbox (voir ci-dessous) Les écoles de communication : les possibilités de de former dans ce domaine sont nombreuses : formations universitaires (dont le CELSA, les IAE, etc), écoles spécialisées, écoles de commerce, etc. Liste sur IJbox (voir ci-dessous)

►►► PATRIMOINE ET MUSÉES

L'INP	L'Institut national du patrimoine situé à Paris forme pendant 18 mois les conservateurs du patrimoine. Ces derniers sont recrutés sur concours post bac + 3 dans plusieurs spécialités dont archéologie, archives, monuments historiques et inventaire, musées, etc. L'INP propose également une classe préparatoire intégrée, elle forme aussi, en 5 ans post baccalauréat, des restaurateurs du patrimoine. http://www.inp.fr/
L'École du Louvre	L'école dispense un enseignement d'histoire de l'art, d'archéologie, d'épigraphie, d'histoire des civilisations et de muséologie. L'accès principal s'effectue post baccalauréat (via Parcoursup), mais il existe différentes possibilités d'admission en cours d'études pour les titulaires de diplôme comportant un nombre significatif d'ECTS en histoire de l'art. http://www.ecoledulouvre.fr/



Pour rechercher une formation, consulter les ressources « IJ Box »
Connexion via le **bureau virtuel**, rubrique **Scolarité**, sous-rubrique **Orientation**



Intégrer la Fonction publique

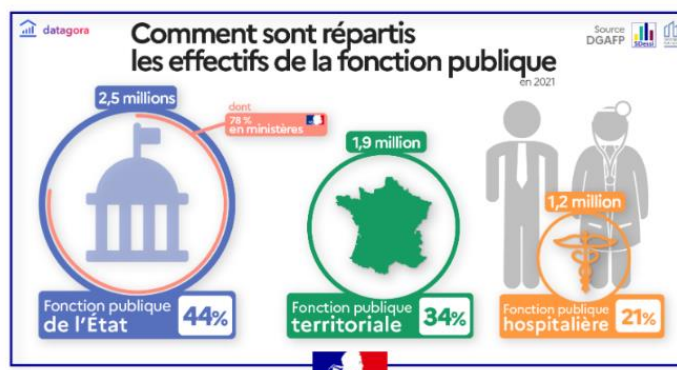
Passer un concours administratif permet d'entrer dans la Fonction Publique.

- Il existe 3 fonctions publiques : **fonction publique de l'État**, **fonction publique territoriale** (communes, départements, régions) et **fonction publique hospitalière**
- Les concours restent la voie privilégiée pour intégrer la fonction publique avec un **statut stable**, mais les administrations recrutent également beaucoup de **contractuels**. Offres en ligne sur : <https://choisirleservicepublic.gouv.fr/nos-offres/>
- La plupart des **métiers** sont représentés dans la fonction publique : finance, gestion, ressources humaines, logistique, accompagnement social, culture...
- Les concours et les emplois sont organisés en catégories : A, B et C selon le niveau de responsabilités visé et le niveau de diplôme du candidat.

► **Catégorie A** (bac+3 et plus) : fonctions de direction, d'encadrement, de conception et d'expertise.

► **Catégorie B** (bac ou bac +2) : emplois requérant une technicité particulière. Les agents de cette catégorie peuvent encadrer des équipes, des ateliers, des services (encadrement intermédiaire).

► **Catégorie C** [sans condition de diplôme, excepté pour certains métiers nécessitant des qualifications (BEP, CAP, etc.)] : fonctions d'exécution.



►►► DEVENIR ENSEIGNANT

Les concours de recrutement des enseignants de l'Education nationale se déroulent en fin de M2.
Toutes les informations à jour sur : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

- **CRPE** pour enseigner **en école élémentaire ou en maternelle (Professeur des écoles)**

Concours 2024	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Adm/présents
Reims	129	714	342	245	129	37,72 %

- **CAPES** pour enseigner **en collège ou lycée général**

Concours 2024	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Adm/présents
Histoire-Géographie	627	3076	1890	1160	627	33,17%
Lettres Modernes	698	2115	1144	749	620	54,20%
Lettres Classiques	90	152	78	63	57	73,08%
Philosophie	140	1386	899	324	140	15,57%
Documentation	122	878	396	198	122	30,81%

- **CAPLP** pour enseigner **en lycée professionnel**

Concours 2023	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Adm/présents
Langues vivantes - Lettres option Anglais - Lettres	85	416	157	107	68	43,3%
Langues vivantes - Lettres option Espagnol - Lettres	20	211	66	42	20	30,3%
Lettres - Histoire et géo	160	855	288	216	128	44,4%

- **AGRÉGATION**

Il est possible de préparer le concours de l'Agrégation externe dans certaines universités, après le Master, à temps partiel ou à distance. A l'URCA, une préparation à l'Agrégation interne de Lettres est proposée.

►►► APRES LE MASTER, ENVISAGER LA RECHERCHE



Accessible après le master, le doctorat constitue une expérience professionnelle de recherche, sanctionnée, après la thèse, par l'obtention du titre de docteur. Il permet de prétendre aux carrières d'enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur. L'étudiant doit préalablement prendre connaissance des thématiques de recherche proposées par les unités de recherche et identifier un enseignant susceptible de l'encadrer.

Exemples de laboratoires de recherche de l'URCA de l'Ecole doctorale SHS « Sciences de l'Homme et de la Société » : **CERHIC** : Centre d'études et de recherche en Histoire culturelle ; **CIRLEP** :

Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée ; **CRIMEL** : Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires.

<https://www.univ-reims.fr/recherche-innovation-et-valorisation/ecoles-doctorales/les-ecoles-doctorales,8712,16338.html>

►►► HORS ENSEIGNEMENT : QUELQUES EXEMPLES DE CONCOURS :

Les concours d'État

Les concours sont organisés par ministère au niveau national. Pour s'informer sur le calendrier des concours : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/calendrier-general-concours>

Les concours ITRF (Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation)

Ces concours recrutent les employés des universités et des centres de recherche publique (CNRS, INRA, etc).

Les métiers regroupent 242 emplois-types répartis en 8 Branches d'Activité Professionnelle. Quelques exemples :

-BAP D « Sciences humaines et sociales » : métiers en Analyse des sources historiques et culturelles :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/la_bap/?refine.referens_bap_id=D

-BAP F « Culture, communication, production et diffusion des savoirs » : métiers en « Documentation et collections patrimoniales ; en Médiation culture et communication ; en Valorisation de la recherche».

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/la_bap/?refine.referens_bap_id=F

Ministère de la Culture en administrations parisiennes ou en services déconcentrés.

Peu de recrutement sur concours.

Exemples : Technicien en médiation scientifique et culture, responsable des ressources documentaires, chargé d'études documentaires, etc.

<https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaitre/Emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/Filiere-de-la-documentation>

Les concours territoriaux

La majorité des concours est organisée par les centres de gestion (CDG) : <https://www.concours-territorial.fr/>

La fonction publique territoriale regroupe les personnels des collectivités territoriales (communes, départements, régions, etc).

Exemples de concours dans le domaine culturel : Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, bibliothécaire, attaché de conservation du patrimoine, etc

<http://concours.fncdg.com/> **Attention**, les concours sont organisés tous les deux ans



Se préparer aux concours :

- **A Reims, licence 3 d'Administration publique** : permet en 1 an de préparer les concours et d'obtenir une licence

- **A Troyes : LP Métiers des administrations et des collectivités territoriales** : prépare à travailler au sein d'une structure publique territoriale ou à présenter les concours de rédacteur et de rédacteur principal.

- **Classes Prépas Talents** : Formation gratuite + bourse de 4 000 € (cumulable avec la bourse sur critères sociaux). Candidatures et dates différentes selon les Prépas :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/integrer-une-prepa-talents>

Le CNED propose des préparations à distance pour plus d'une trentaine de concours. <https://www.cned.fr/>

Partir à l'étranger

Si vous êtes intéressé par une expérience internationale, vous pouvez envisager de chercher du travail ou de poursuivre vos études à l'étranger. Voici quelques ressources utiles.

- La **DREDI** vous informe sur les opportunités de mobilité dans le cadre d'un diplôme de l'URCA (Erasmus et autres accords) <https://www.univ-reims.fr/international>
- Le site <https://www.euroguidance-france.org> permet de se renseigner sur les opportunités d'études, de stages et d'emploi dans les différents pays d'Europe
- La **Commission Franco-américaine** <https://fulbright-france.org/fr> communique des ressources sur les études et les bourses aux USA
- Le site du **VIE/VIA** : <https://mon-vie-via.businessfrance.fr> propose des missions rémunérées de 6 à 24 mois en entreprise ou en administration française à l'étranger
- Via votre bureau virtuel, vous avez accès à la **base de données IJBOX** : des fiches sur la plupart des pays ou aires géographiques du monde compilent de nombreuses ressources pour l'emploi ou la poursuite d'études à l'étranger.
- Le centre **Europe Direct** <https://europedirect-reims.fr/> informe sur les mobilités et programmes européens pour les jeunes.



Enrichir son parcours

Et pourquoi pas une pause pour réfléchir à ses engagements ?

Nourrir un projet personnel, s'engager dans des activités bénévoles pour développer ses compétences, élargir son réseau et contribuer positivement à la société, c'est aussi un choix que font de plus en plus de jeunes adultes à l'aube d'entrer dans la vie professionnelle.



Voici quelques pistes pour mettre en accord ses projets et ses idéaux...

- Faire le point sur ses **valeurs professionnelles** avec le test Freya :
 - <https://freya.jobteaser.com/fr>
- Effectuer une **césure** de 6 mois ou 1 an pour développer un projet tout en gardant le statut étudiant, pendant sa licence ou après. Pour monter un dossier de césure, il faut déjà avoir été accepté dans une formation universitaire et déposer la demande après l'inscription dans le diplôme.
 - <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453>
- Débuter sa carrière par une mission de **service civique** peut être un tremplin et permet de réfléchir aux valeurs que l'on a envie de développer au travail :

Quelques exemples :

- Médiation culturelle
- Contribuer à favoriser l'accès à l'art contemporain pour des publics variés
- Favoriser l'accès et une meilleure diffusion des cultures francophones (Portugal)

- <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Chercher des stages, une alternance



<https://www.univ-reims.fr/career-center>

A l'URCA, la Mission Insertion Professionnelle accompagne les étudiants et les jeunes diplômés et leur propose les outils et ressources nécessaires à la construction de leurs projets d'avenir et leurs démarches de **recherche de stage, d'alternance et d'emploi**.

En s'inscrivant sur le **Career Center**, les étudiants de l'URCA ont accès à des :

- offres de stage, d'alternance et d'emploi
- conseils sur la méthodologie de recherche
- informations pertinentes sur l'emploi, les compétences, les tendances du recrutement
- dates des forums, et rencontres étudiants-entreprises

Ils peuvent également prendre rendez-vous avec la conseillère en insertion professionnelle.



S'informer, se documenter

►►► Salons et forums



Tout au long de l'année des **événements** vous aident à définir vos choix d'orientation et à chercher un contrat d'alternance :

- des salons internes sur les masters à l'UFR LSH et SESG
- le salon Studyrama des études supérieures et de l'alternance en janvier
- le forum Jobs du CRIJ en mars
- le salon « alternance » organisé par la Mairie de Reims
- etc.

Renseignez-vous à la Mission Orientation ou via le Career Center

►►► Semaine d'info des L3 de l'URCA

La Semaine des Poursuites d'Études

- Chaque année, début février, la **Mission Orientation de l'URCA** propose une semaine d'activités pour permettre aux étudiants de s'informer et travailler sur leurs poursuites d'études.
- En présentiel sur différents sites de l'URCA ou en visio, les étudiants de l'URCA peuvent participer à des ateliers / conférences portant sur : les poursuites d'études après Bac + 2 / bac + 3, les plateformes de candidatures, les plans B, etc ; La rédaction de la lettre de motivation et du CV pour une formation sélective.



-Pour retrouver la précédente édition : [Semaine de la Poursuite d'Etudes](#)

-Pour demander le programme : orientation@univ-reims.fr

►►► Ressources documentaires et numériques

Retrouvez des ressources documentaires en ligne sur le site de l'URCA



Les catalogues des licences professionnelles, des licences et des masters de l'URCA, sur le site web de l'URCA : <https://www.univ-reims.fr/ressources-documentaires>



Pour vous documenter sur les études et les métiers, accédez gratuitement à l'ensemble des **fiches IJ Box**, ainsi qu'aux ressources de l'**ONISEP** et de l'**Encyclométiers** via votre bureau virtuel (rubrique Scolarité, sous-rubrique Orientation)



Le **Guide des ressources emploi** est également accessible sur le bureau virtuel, onglet Scolarité, rubrique insertion professionnelle.



Un bouquet de liens utiles sélectionnés par la Mission Orientation est accessible sur **Pearltrees** : <https://www.pearltrees.com/orienturca>

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Mission Orientation

Qui sommes-nous ?

Vos interlocuteurs spécialisés en orientation dans le supérieur au sein de l'université

Quelles sont nos missions ?

- Informations et conseils aux étudiants sur
 - les poursuites d'études
 - les formations et les procédures
 - la réorientation
- Accompagnement à la candidature en formation sélective
 - CV et lettre de motivation
 - simulation d'entretien
- Connaissance de soi
- Questionnaires d'intérêt...

Prendre un rendez-vous

- ▶ sur l'**appli** du BV
| <https://appointment.univ-reims.fr/> |
- ▶ par mél
- ▶ par téléphone
- ▶ directement sur place

Mission Orientation (sur 3 sites)

Campus Croix-Rouge
Bâtiment 19 – Le Pyxis
51100 REIMS
03 26 91 87 55

Campus Moulin de la Housse
UFR Sciences – Bâtiment 14 (BU)
Rue des Crayères 51687 REIMS
Cedex
03 26 91 85 30

Campus des Comtes de Champagne
Hôtel Dieu le Comte
Place du Préau - 10000 TROYES
03 25 43 38 40/46

www.univ-reims/orientation.fr | Mél : orientation@univ-reims.fr | Facebook : @orienturca |